

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

▯ STATISTIQUE VAUD

Une enquête met en exergue les causes des démissions dans les municipalités vaudoises

Entre 2021 et 2025, 346 membres d'exécutifs communaux vaudois ont quitté leur fonction (22% des sièges). Selon l'étude, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans ces démissions, notamment le climat de travail, les contraintes institutionnelles ou la difficulté à concilier le mandat avec la vie professionnelle et familiale. L'enquête menée par Statistique Vaud montre toutefois que l'expérience municipale reste positive (63% de satisfaction).

Le phénomène touche une large partie du canton : 196 des 300 communes vaudoises, soit près de deux sur trois, ont connu au moins une démission au cours des quatre premières années de la législature 2021-2026, soit 22% des sièges dans les municipalités. Il est particulièrement marqué dans les petites communes. Menée par Statistique Vaud sur mandat de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) entre mi-juin et début août 2025, l'enquête a recueilli les réponses de 217 anciennes élues et anciens élus, soit 68% des personnes sollicitées.

Des expériences généralement positives

Malgré leur démission, 63% des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'organisation de leur municipalité, dont 23% totalement satisfaites. Elles décrivent une fonction enrichissante et porteuse de sens, qui permet d'acquérir des compétences, de nouer des relations et d'agir concrètement pour sa commune.

Les motifs de démission sont multiples et rarement attribuables à une seule cause. Le mauvais climat de travail au sein de la municipalité constitue le premier facteur de départ, évoqué une fois sur cinq. Il recouvre des réalités variées : tensions interpersonnelles, manque de collégialité, styles de management inadaptés ou sentiment d'exclusion. Les raisons de santé arrivent en deuxième position. A ces éléments s'ajoutent d'autres facteurs, tels que le poids des directives cantonales et leur complexité croissante ainsi qu'un sentiment d'impact limité sur les décisions.

Plus largement, l'étude fait ressortir quatre grandes difficultés qui peuvent se cumuler

: la complexité de la fonction, les contraintes institutionnelles et le manque d'autonomie, les problèmes relationnels, ainsi que la charge de travail et l'insuffisance des ressources. Leur importance varie selon les profils et les contextes.

Les personnes ayant participé à l'enquête sont majoritairement des hommes (64%) et ont en moyenne 55 ans. Plus de la moitié ont entre 40 et 59 ans (54%) et 36% ont 60 ans ou plus. Près de quatre sur cinq (78%) travaillent en parallèle de leur mandat et, dans 68% des cas, estiment que leur charge de travail dépasse le taux d'activité officiel.

Les jeunes sont plus critiques

Les personnes de moins de 40 ans rencontrent davantage de difficultés à concilier leur mandat avec leur vie familiale et professionnelle. Elles se montrent également plus critiques : 62% se déclarent insatisfaites de l'organisation de leur municipalité. Cette proportion atteint 57% parmi les personnes comptant jusqu'à trois ans d'expérience, ce qui souligne les difficultés des débuts de mandat. On constate que la satisfaction augmente avec l'âge et l'ancienneté de la fonction.

L'étude ne fait apparaître aucune solution unique. Elle invite à réfléchir à plusieurs pistes, notamment le soutien administratif, la reconnaissance de la fonction, l'accompagnement des élues et élus et le fonctionnement interne des municipalités.

Plus largement, ces résultats ouvrent une réflexion sur l'évolution du système de milice et les conditions nécessaires pour soutenir durablement l'engagement communal.

Statistique Vaud est signataire de la Charte de la statistique publique de la Suisse et s'engage notamment à respecter les principes fondamentaux d'indépendance, d'objectivité et de transparence.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 24 septembre 2026

DADN, Valérie Gondoux Freléhoux, cheffe de projets, Statistique Vaud, [021 316 29 99](tel:0213162999)
DICIRH, Vincent Duvoisin, directeur des affaires communales et des droits politiques, Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, [021 316 41 45](tel:0213164145)